

LIEU DE formation



Site de Nérac

817 Route de Francescas -
47 600 Nérac
Tél. 05 53 97 40 10
E-mail :
cfppa.nerac@educagri.fr



LES objectifs

Cette formation vous permettra :

- d'identifier les impacts des espèces exotiques envahissantes
- de reconnaître les principales plantes exotiques envahissantes présentes dans les exploitations agricoles
- d'acquérir les bons gestes pour éviter de contaminer des parcelles saines
- de mettre en place un plan d'action pour éliminer ces espèces, ou tout au moins les limiter
- de communiquer au sein d'un réseau pour échanger des retours d'expériences ou des problématiques

LA formation

- Savoir ce qu'est une espèce exotique envahissante, connaître leurs provenances et leurs modalités de colonisation
- Savoir reconnaître les principales espèces exotiques envahissantes, qu'elles soient animales ou végétales, et savoir identifier celles présentes dans l'exploitation agricole
- Connaître les impacts des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité, sur les activités économiques, sur la santé animale, végétale et humaine, et également sur les rendements agricoles
- Connaître la réglementation liée aux espèces exotiques envahissantes et savoir identifier les acteurs liés à cette réglementation
- Savoir mettre en place des actions de prévention et/ou de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, et un plan de prévention et/ou de lutte au sein de l'exploitation
- Etre capable de reconnaître sur le terrain des espèces exotiques envahissantes

LE PUBLIC ciblé

Cette formation s'adresse en priorité aux agriculteurs, mais peut également intéresser tous les acteurs confrontés aux espèces exotiques envahissantes : agents de voirie, ouvriers paysagistes, gestionnaire de milieux naturels...

PRÉREQUIS

Savoir lire et écrire, maîtriser les fonctionnalités de base des outils informatiques.

LES CONDITIONS d'admission

Avoir plus de 18 ans.



Les espèces exotiques envahissantes

COÛT de la formation

Le coût de la formation est variable en fonction de votre situation, et peut-être pris en charge selon votre statut.

Nous contacter pour l'établissement d'un devis.

MÉTHODES pédagogiques

Cette formation innovante se fait pour moitié en distanciel ce qui vous permet d'aller à votre rythme et aux horaires qui vous conviennent le mieux. L'autre moitié consiste en des visites sur le terrain.

ORGANISATION de la formation

Lieu : en distanciel et sur le terrain

Dates : sessions tout au long de l'année, nous contacter

Durée : 14 h, dont 7 h en distanciel

AUTRES informations

Personne à contacter : Marine FONT

Nombre de places ouvertes : de 6 à 15

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

un service
d'information et
d'accompagnement
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 97 40 10

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMBUS47.FR